

DIFFERENTS TYPES DE CIRCONSTANTS DE L'ENONCE A SCHEME VERBAL  
DU BAMBARA \*

N.Masiuk

Il s'agit ici de préciser la distinction qu'effectue D.Kone [2] entre N.C. [nominal en fonction de circonstant] "fortement régi" et N.C. "faiblement régi" dans l'énoncé à schème verbal du bambara.

Rappelons en effet que D.Kone emploie l'expression "circonstant faiblement régi" pour désigner par exemple súgu lá "au marché" dans l'énoncé suivant :

mùso/w	kèle/la	súgu	lá.
[Femme/pl.]	[se battre/p. ac+]	[marché]	[au]

"Les femmes se sont battues au marché".

qui peut être paraphrasé comme suit :

mùsow	kèlela,	ù	yé	à	ké	súgu	lá.
	[elles]	[p.ac+]	[le]	[faire]			

"Les femmes se sont battues, elles l'ont fait au marché".

Il considère dans ce cas qu'il y a "simple compatibilité" ou "reaction faible" entre verbe et postposition. Par ailleurs, lorsque le N.C. répond négativement au test de paraphrase, il est dit "fortement régité".

---

\* Cet article a eu pour point de départ nos constatations sur le positionnement des circonstants en bambara moderne [1]. Nous remercions B.Keita, A.Bari et S.Traoré pour leur participation amicale et patiente à ce travail.

Sur les exemples donnés par D.Kone, le test de paraphrase permet bien de distinguer les N.C. qui portent sur la relation prédicative (transformation possible → N.C. "faiblement régi") de ceux qui portent sur le verbe, terme prédicat (transformation impossible → N.C. "fortement régi"). Néanmoins, une transformation d'extraposition qui consiste à déplacer le N.C. en tête de proposition non seulement confirme cette distinction mais permet de la préciser. Par conséquent, et compte tenu du fait que le test de paraphrase n'est pas toujours opératoire, l'hypothèse que nous formulons d'une différenciation entre trois types de N.C. sera basée sur ce critère d'extraposition.

Mais avant de l'exposer, il faut tout d'abord expliquer ce qui nous amène à parler d'extraposition et non de topicalisation. En effet, si l'extraposition est souvent liée à ce que l'on désigne habituellement par "topicalisation" ou "thématisation", les deux notions ne doivent pas être confondues.

Le topicalisation peut être définie comme une opération énonciative par laquelle l'énonciateur pose l'un des termes du schème d'entendement (au sens où l'entend B.Pottier (3)) comme objet de discours. Ce faisant, il privilégie ce terme non seulement par rapport aux autres éléments du schème d'entendement mais aussi par rapport à des éléments avec lesquels il entre conceptuellement en rapport paradigmatique. Dire en bambara Músa, à nà/na.

(il) (venir/p.ac+)

"Moussa, il est venu.", c'est signifier que "Músa" "Moussa" est le thème de mon discours, mais c'est aussi privilégier

cet élément par opposition à "Fánta, Ámadu" "Fanta, Amadou" par exemple qui "ne sont pas venus".

Pour revenir au cas précis d'un N.C., on a défini l'extraposition comme une transformation qui consiste à le déplacer en tête de proposition. Ajoutons qu'il doit être prononcé comme un groupe de souffle :

Bámako , kìn tɔ̃/w bé sé k'ù  
 (à Bamako) (quartier) (autre/pl.) (p.inac+) (pouvoir) (eux)  
 nyémada éw mà.  
 (prendre modèle) (vous) (sur)

"A Bamako, les autres quartiers peuvent vous imiter".

L'énoncé suivant : " Bámako kìn tɔ̃/w  
 (de Bamako) (quartier) ( autre/pl.)

bé sé k'ù nyémada éw mà" signifierait : "Les autres quartiers de Bamako peuvent vous imiter".

L'extraposition se trouve justement être en bambara l'un des marqueurs possibles d'une opération de topicalisation. Cependant, si l'intonation seule peut suffire à marquer une topicalisation, l'extraposition quant à elle doit s'accompagner d'une intonation insistante qui indique une opposition du terme sur lequel elle porte à un ou plusieurs autres termes suivant le contexte.

C'est donc volontairement, vu la difficulté qu'il y a à manier une notion qui met en jeu un marqueur intonatif, que l'on choisit de s'en tenir à celle d'extraposition.

En premier lieu, il est à noter que parmi les N.C.

"Faiblement régis" se dégagent essentiellement deux groupes sémantiques : les N.C. à valeur temporelle ou N.C.T. et les N.C. à valeur locative ou N.C.L.. C.Bailleul (4) signale la possibilité d'extraposition des N.C.T. comme une particularité; D.Kone (2), D.Creissels (5) et G.Dumestre (6) la présentent comme propre à ce type de N.C.. Or, que ce soit dû à une influence du français ou à d'autres facteurs, les N.C.L. également sont actuellement extraposés, comme le montre l'exemple cité précédemment ainsi que les exemples suivants :

1) Bámako, á b' à sòro (plasyuvenir) lá.  
(vous) (p.inac+) (le) (trouver)

"A Bamako, vous le trouvez Place du Souvenir".

2) Músa má tó bá lá nkà kò lá,  
(p.ac-) (périr) (fleuve) (dans) (mais) (marigot)  
à tó/ra .  
(il) (p.ac+)

"Moussa n'est pas mort dans le fleuve, mais dans le marigot, il y est resté".

3) dón ó dón, yóro cāman ná,  
(jour) (chaque) (lieu) (beaucoup) (dans)  
mògò/w té béara fòsi ké .  
(personne/pl.) (p.inac-) (travail) (aucun) (faire)

"Chaque jour, un peu partout, les gens ne font aucun travail".

4) áyiwa jéya kúma kónona ná, bí  
(alors) (propreté) (parole) (intérieur) (aujourd'hui)  
sògòmada nín ná, én sègin/na (sektoer òé)ná.  
(matinée) (cette) (nous) (revenir/p.ac+)

"Alors, dans le cadre du problème de la propreté (du quartier), ce matin, nous sommes revenus dans le secteur un".

D'un point de vue syntaxique, la possibilité d'extraposition ne permet donc pas de distinguer les N.C.T. des N.C.L.. Une distinction pourrait être effectuée du point de vue de la valeur énonciative de l'extraposition. En effet, plus la transformation est fréquemment employée, plus son effet emphatique est affaibli, d'où le fait qu'elle ne constitue plus actuellement une véritable mise en relief des N.C.T. alors qu'elle fonctionne encore comme procédé d'emphase des N.C.L.. Mais cette dernière affirmation doit être nuancée : l'extraposition peut dépendre du rapport sémantique entre les éléments de la proposition, ou du sens des N.C.. Dans l'exemple 4 notamment, le N.C. se place tout naturellement en tête d'énoncé, vu son sens introductif du propos qui suit ; de même, un N.C. tel que "yóro cāman ná" (litt. "en beaucoup d'endroits") de l'exemple 3 qui peut signifier "souvent" paraît plus fréquemment rencontré en début de proposition qu'un N.C. de sens étroitement locatif. Mais ce que représente l'extraposition d'un point de vue énonciatif devrait être repris dans le cadre d'une étude sur les procédés de mise en relief en bambara. L'éventuel rapport entre nombre des N.C. dans la proposition et extraposition serait également à observer.

Pour plus de commodité, les N.C. "faiblement régis" à valeur générale spatio-temporelle qui portent sur la relation prédicative et ont la propriété d'être extraposables seront désignés par N.C.3 .

En ce qui concerne les N.C. "fortement régis", rappelons de manière simplifiée que D.Kone regroupe essentiellement deux cas sous cette dénomination ; le circonstant est "fortement régi" :

- lorsqu'il y a dépendance ou "reaction forte" entre le verbe et l'élément relateur postpositionnel qui sont indissociables ;  
ex. de verbe qui régit une postposition particulière : "dí...mà"  
"donner à".

- lorsqu'il y a reaction forte non pas du verbe et de la postposition mais du verbe avec un circonstant locatif de type :

.nominal+postposition :

ex : à dòn/na bón kóno  
[il] [entrer/p.ac+] [maison] [dans]  
"Il est entré dans la maison.

.substitut locatif :

ex : à dònna yàn. "Il est entré ici".

.nom propre de lieu :

ex : à tága/ra Ségu. "Il est parti à Ségou".  
(partir/p.ac+)

Le résultat négatif du test de paraphrase montre effectivement que ces N.C. portent tous non pas sur la relation prédicative comme les N.C.3. mais sur le terme prédicat :

ex 1 : Fánta yé wári dí mùso mà.  
(p.ac+) [argent] [donner] [femme] [à]  
"Fanta a donné l'argent à la femme".  
\*Fanta yé wári dí ; à y'à ké mùso mà.

ex 2 : 'à dònna bón kóno.

\* à dònna ; à y'à ké bón kóno.

Cependant, on constate que le critère de paraphrase n'est pas toujours opératoire. Sur un exemple comme le suivant :

ex 3 : mùso yé tò tòbi à cè yé.  
[femme] [p.ac+] [faire cuire] [d'elle] [mari] [pour]  
"La femme a fait cuire le to pour son mari".

le résultat du test est positif ; bien que le N.C. porte sur le prédicat, il est possible de dire :

mùso yé tò tòbi ; à y'à ké à cè yé.

"La femme a fait cuire le to ; elle l'a fait pour son mari".

La transformation d'extraposition montre par contre que les exemples 1 et 3 sont du même type : si le N.C. entier ne peut être déplacé en tête d'énoncé, le nominal seul peut l'être. Il porte alors la marque du défini et il est repris par un pronom dans la proposition :

ex 1 : mùso, Fánta yé wári d' à mà. ["mùso" réalisé (mùso) ]  
"La femme, Fanta lui a donné l'argent".

ex 3 : à cè, mùso yé tò tòbi à yé. ["cè" réalisé (cè) ]  
[lui]  
"Pour son mari, la femme a fait cuire le to".

L'impossibilité d'extraposition du N.C. entier est indice du fait qu'il s'agit du premier cas signalé par D.Kone de N.C. "fortement régi", pour lequel il y a reaction forte verbe/postposition.

Ce type de N.C. sera désigné par N.C.1.

Il s'avère que le résultat différent obtenu avec le test de paraphrase pour les deux N.C.1. des exemples 1 et 3 est dû au problème de compatibilité ou d'incompatibilité de "ké" "faire" avec la postposition du N.C. : si "ké" est incompatible avec "mà" de l'exemple 1, il est par contre compatible avec "yé", d'où le résultat positif inattendu du test pour l'exemple 3.

En outre, le critère d'extraposition confirme l'idée de D.Kone selon laquelle il peut y avoir réaction forte du verbe non pas avec une postposition mais avec un N.C.L.

En effet, dans certains énoncés, le N.C.L. peut être extraposé en étant nécessairement repris par l'élément anaphorique "yèn", ce qui montre qu'il a un caractère de nécessité nexique et donc qu'il porte sur le prédicat.

ex 4 : Músa      má      sé      Ségu, nkà Bámako,  
                   (p.ac-) (parvenir à) (mais)  
                   à sé/ra      yèn.  
                   (il) [/p.ac+]

"Moussa n'est pas parvenu à Ségou mais à Bamako".

Ce type de N.C. sera désigné par N.C.2.

Dans le cas où le N.C. comporte une postposition, celle-ci est également extraposée, ce qui exclut l'idée qu'elle soit en réaction forte avec le verbe.

ex 5 : nyà      má      b5      Séku ká      fàro      lá ,  
                   (mil) (p.ac-) (emmener) (con.) (champ) (de)  
                   nkà Músa ká fàro lá, à b5/ra      yèn.  
                   (mais) (il) [/p.ac+]  
                   "Le mil n'a pas été emmené du champ de Sékou  
                   mais de celui de Moussa.

Il a été rappelé que D.Kone parle de "simple compatibilité" ou "réaction faible" verbe/postposition en ce qui concerne les N.C."faiblement régis" désignés ici par N.C.3.. Néanmoins, par souci de clarté, on choisit de retenir les termes de :

- réaction entre verbe et postposition du N.C.1. et du N.C.2. puisque ces N.C. sont régis par le verbe.

. réaction forte entre v. et p.p du N.C.1. puisque v. et p.p sont indissociables.

. réaction faible entre v. et p.p du N.C.2. dans la mesure où le N.C. entier est extraposé.

- absence de réaction entre verbe et postposition du N.C.3. qui est régi par la proposition.

Le problème de l'incompatibilité du verbe avec certaines postpositions se pose seulement pour les N.C.1. et les N.C.2.. On peut donc effectivement parler de "simple compatibilité" verbe/postposition" dans le cas des N.C.3.

D'autre part, il faut préciser qu'il n'y a pas de distinction à effectuer au niveau de leur forme entre N.C.2. et N.C.3. à valeur stricte de lieu (en réponse à la question "mín ? " "où ?"). En effet, "N+p.p", N. ou substitut locatif

sont de l'un ou l'autre type suivant le rapport qu'ils entretiennent avec le verbe. Si dans les exemples 4 et 5 "se" signifie "réussir" au lieu de "parvenir" et "bó" "germer" au lieu d'"emmener", les N.C. sont du type N.C.3.. Ils peuvent être facultativement repris par "yèn" qui marque alors une insistance sur l'opposition du terme N.C. à un autre terme. Les exemples signifient :

ex 4 : "Moussa n'a pas réussi à Ségou mais (bien) à Bamako".

Ex 5 : "Le mil n'a pas germé dans le champ de Sékou mais (bien) dans celui de Moussa".

Il semble que les verbes qui expriment un mouvement en direction ou en provenance d'un lieu appellent, lorsque ce lieu est précisé, un N.C.2.. Cependant, le fait qu'un verbe comme "bîla" "mettre" ne répond pas vraiment à cette définition sémantique dans le contexte suivant où il régit un N.C.2. :

fòrobajigine kónɔ, nyɔ́ bé bîla yèn.  
 (grenier commun) (dans) (mil) (p.inact+) (mettre)  
 "Dans le grenier commun, le mil y est mis".

nous amène à rester prudent quant au sémantisme des verbes qui régissent ce type de N.C.. Il faudrait élargir notre enquête pour éclaircir ce dernier point et observer les cas où l'énonciateur veut évoquer un lieu proche.

Avant de résumer en un tableau la distinction N.C.1., N.C.2., N.C.3., il faut signaler que N. en N.C.1., N.C.2. et N.C.3. peut toujours être extraposé en étant répété dans la

proposition ; les exemples suivants n'ont donc pas été pris en considération :

ex : N.C.1. : Músa, à y' à fɔ́ Músa yé.  
 [il] [p.ac+] [le] [dire] [à]  
 "A Moussa, il l'a dit à Moussa".

N.C.2. : fòro lá, à tága/ra fòro lá.  
 [champ] [à] [il] [partir/p.ac+]  
 "Au champ, il est parti au champ".

N.C.3. : fòro lá, à sùncɔ/ra fòro lá.  
 [dormir/p.ac+]  
 "Au champ, il a dormi au champ".

Ajoutons enfin que la "hiérarchie de rection" N.C.1.-N.C.2., N.C.3. est parallèle à un ordre syntagmatique des N.C. : N.C.1. ou N.C.2. suivant le cas, précèdent N.C.3. :

ex : à y' à fɔ́ né yé bôn kónɔ. "Il me l'a dit dans la  
 [moi] maison".  
 N.C.1. N.C.3.

\* à y' à fɔ́ bôn kónɔ né yé.

à cí/ra Ségu bî. "Il a été envoyé à Ségou au-  
 [envoyer/p.ac+] N.C.2. N.C.3. jourd'hui".

\* à círa bî Ségu.

Sous réserve des points à éclaircir mentionnés précédemment, nous nous en tenons pour l'instant à l'hypothèse de différenciation des N.C. de l'énoncé à schème verbal suivante :

N.C. régis par le verbe :	
N.C.1.	N.C.2. (valeur stricte de lieu)
<p>ex : mûso, Fanta yé wári d'á mà. "Le Femme, Fanta lui a donné l'argent."</p>	<p>ex : Ségu, Músa tágara yèn. "A Ségou, Mousse y est parti"</p> <p>ex : fòrobajigine kónɔ, nyɔ bé bila yèn. "Dans le grenier commun, le mil y est mis".</p>
<p>-seul N. extraposable.</p> <p>-N. porte la marque du spécifique. ["mûso" réalisé (mûsô) ]</p> <p>-reprise anaphorique de N. par un pronom dans la proposition.</p> <p>-reaction forte v./p.p .</p>	<p>-N.C. extraposable.</p> <p>-N.C. nécessairement repris par "yèn" dans la proposition.</p> <p>-reaction faible v./p.p .</p>
N.C. régis par la proposition :	
N.C.3. (valeur générale spatio-temporelle)	
(valeur stricte de lieu)	(autres)
<p>ex : dàga má sé kà cî kéne mà, nkà bôn kónɔ, à cîra (yèn). "Le canari ne s'est pas cassé dehors, mais (bien) dans la chambre".</p>	<p>ex : sán kélén kónɔ, à bánna. "En un an, il est mort".</p> <p>gáfe ín kónɔ, sènekela sàba b'ú ká jékabaara tón māsala bó áw yé. "Dans ce livret, trois paysans vous parlent de leur association de travail communautaire".</p> <p>án má nyɔ dóni wòtoro lá, nkà án kùnkolo lá, án y'á dóni. lit. "Ce n'est pas au moyen d'une charrette que nous avons transporté le mil, mais au moyen de nos têtes".</p>
<p>-N.C. facultativement repris par "yèn".</p> <p>- N.C. extraposable.</p> <p>- absence de reaction v./p.p .</p>	<p>-reprise par "yèn" impossible.</p>

## Abréviations :

Ac. :	accompli.
con. :	connectif marquant la possession.
Foc. :	Focalisation.
inac. :	inaccompli.
litt. :	littéralement.
p. :	marque prédicative.
p.p. :	postposition.
v. :	verbe.
+	positif.
-	négatif.

## Notes :

- (1) N.Masiuk, Syntaxe du bambara traditionnel et du bambara moderne : remarques comparatives, mémoire de D.E.A. sous la direction de G.Dumestre, INALCO, 1985, p.18 à 25.
- (2) D.Kone, Le verbe bambara : essai sur les propriétés syntaxiques et sémantiques, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Grenoble III, 1984.  
"La combinatoire verbe-postpositions en bambara", Mandenkan n° 7, printemps 1984, p. 1 à 14.
- (3) B.Pottier, "Les voix du français, sémantique et syntaxe", Cahiers de Lexicologie, vol XXXIII, 1978, II, p. 5 à 10.
- (4) C.Bailleul, Cours pratique de bambara, Bobo-Dioulasso, librairie "La Savane", 1977, vol III : Types de phrases, leçon 43.
- (5) D.Creissels, Quelques notions grammaticales fondamentales : définition et application au bambara, Université de Grenoble III, 1985, non publié.
- (6) G.Dumestre, Cours de syntaxe bambara, INALCO, 1985, non publié.